L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 FEVRIER 1894. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 2 FEVRIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION-HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Albert Paul, au Continental Saloon, No 172 rue Gravier, près Carondelet—Une jolie buvette, installations, élégants comptoirs, vins fins, liqueurs, verrerie, coffre-fort, chaises, tables et autres articles.

Par M. F. Michel, Constable de la Quatrième Cour de Cité, à l'enclignure des rues Cypress et Short, Septième District—2 chevaux, 3 jeux de harnais, une charrette à lait, 2 wagons, 2 biddons à lait, 4 mesures, 6 vaches, 1 veau, 14 volailles et 3 canards.

La Plaie de l'Anarchisme.

Nous vivons en Amérique dans une dangereuse illusion à l'endroit du socialisme, ou si l'on veut de l'anarchisme, car tous les deux se confondent de plus en plus; l'anarchisme n'étant au fond que la religion ou la philosophie sur laquelle se base le socialisme. Nous pensons que l'Europe seule est affligée de cette plaie et que l'épidémie ne traversera pas l'Atlantique. C'est une erreur. La traversée est déjà faite; le monstre est installé en pleine Union et y fait de grands ravages. Nous ne nous en apercevons pas, ici, en Louisiane, où nous n'avons pas d'ateliers. C'est au Nord-Ouest, à Chicago; c'est dans les Etats du Centre, dans la contrée des grandes mines et de l'industrie métallurgique, qu'il faut aller pour s'en rendre compte, pour mesurer l'étendue du mal. On n'en est pas encore à la propagande par le fait, au lancement des bombes. On se borne, pour le moment, à la prédication, à la propagande orale. Mais l'heure sonnera bientôt de la violence. Il y en a déjà des symptômes à Philadelphie, à Pittsburg, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que le mal est fatalement condamné à grandir, l'état économique des sociétés modernes, dans l'Ancien et le Nouveau Monde, le veut ainsi; c'est la conséquence forcée, inévitable de la multiplicité des inventions de machines et de l'excès constant de la production sur la consommation qui en est le résultat.

Tout cela ne nous empêche pas de faire de plus en plus appel à l'immigration, tout en offrant de moins en moins de travail aux immigrants. Nous comptons sur les ressources exceptionnelles de notre sol, sur la vaste étendue de notre territoire encore peu peuplé. Prenons-y garde, cependant; ce sont là des illusions qui pourraient par la suite nous coûter cher.

Y a-t-il un moyen d'arrêter, de ralentir au moins les envahissements de la machine ou, d'en prévenir les désastreux effets? Grave problème qui devrait faire l'objet des préoccupations de tous les penseurs.

En attendant, il y a un mal moral qu'il se propage avec une rapidité effrayante dans les âmes et qu'il faut combattre avec l'énergie que l'on met à lutter contre une épidémie de choléra.

Ce qui nous fait horreur dans l'anarchisme, c'est moins la propagande par le fait, l'assassinat en masse ou en détail pratiqués par certains hideux malfaiteurs, que la doctrine elle-même, cent fois plus hideuse que ceux qui s'en sont faits les monstrueux apôtres, les odieux instruments.

Il n'est pas vrai, comme le prétendent les anarchistes, que l'homme soit fait uniquement pour jouir. Il n'est pas né seul, il ne vit pas seul, il ne doit pas songer à lui seul. Il est le fruit d'une société, il est membre d'une société, il doit travailler pour cette société. Le devoir, voilà ce qui s'impose tout d'abord à lui. Le plaisir, la jouissance ne viennent qu'après et à titre de récompense de l'accomplissement préalable du devoir.

Il n'est pas vrai que l'homme livré à lui-même et devenu l'esclave de ses fantaisies, de ses caprices, soit bon.... Il deviendra méchant, au contraire, parce que, par leur nature, ses appétits sont insatiables. L'homme porte en lui un idéal dont il poursuit la réalisation, l'assouvissement en toute chose, dans le rêve de l'imagination comme dans les réalités de la vie, dans le labeur comme dans le plaisir.

Dans le travail, dans l'accomplissement du devoir, dans le dévouement à ses semblables, cette poursuite de l'idéal ne peut qu'être utile à la société; elle tend à en accroître le bien-être, à en décupler, à en centupler, s'il est possible, la richesse, la grandeur, la gloire. Dans le plaisir, au contraire, dans la satisfaction des fantaisies, des caprices, elle ne peut qu'engendrer la lutte et la guerre. Plus l'homme a, plus il veut avoir; plus il jouit, plus il éprouve le besoin de jouir; plus il est riche, plus il prétend s'enrichir; plus il est grand, plus il a soif de grandeur.

Or il est impossible que la satisfaction que je poursuis ne soit pas traversée, à droite ou à gauche, aujourd'hui ou demain, par mon voisin qui, de son côté, éprouve le même désir que moi. Voilà la guerre allumée entre nous deux.

Avec un pareil système, chaque homme devient l'ennemi de son semblable dans lequel il rencontre un concurrent, un adversaire. Ne restât-il que trois hommes sur la terre, qu'il y en aurait deux de trop, parce que ces deux-là viendraient contrarier les desseins, restreindre plus ou moins les désirs du troisième. N'est-ce pas là ce qui a engendré la rivalité de Caïn et d'Abel, au berceau même de l'humanité?

Ce n'est là qu'une légende, dira-t-on, soit. Nous l'aimons mieux à cet état, qu'à celui de fait historique. Comme fait, cela pouvait bien n'être qu'un accident, un crime isolé. A l'état de légende, cela devient, comme toutes les légendes, du reste, la conception d'un homme de génie qui a voulu représenter dans un récit sublime, l'état moral de l'humanité, dès ses premiers jours, dès la première génération.

Entre ces deux ou ces milliers de concurrents qui se trouvent en présence, qui décidera? Car il faut une décision et une autorité pour la rendre. C'est ici qu'intervient la loi, dans toute sa majesté et son impartialité—la loi, cent fois plus nécessaire dans ce système social que dans tout autre. Or, c'est de la loi précisément que les anarchistes ne veulent pas. De là, l'état permanent de guerre entre les hommes qui doit résulter de leur système.

C'est contre ces doctrines perverses qu'il nous faut réagir là plus énergiquement possible. Sans quoi, nous marchons fatalement à un cataclysme, et par suite, au retour d'un monstrueux despotisme, fruit amer de l'abus que nous aurons fait de la liberté, au triple point de vue moral, économique et politique.

Voulez-vous une belle photographie, mais un travail des plus soignés? Adressez-vous à L. Robira, rue Royale 245.

Les Catarrhes constitutionnels ou scrofuleux des yeux affectés d'ulcères scrofuleux, sont sûrement guéris par la Salsepareille d'Ayer.

A PROPOS DE L'AUGMENTATION DE LA FLOTTE ANGLAISE.

Certains articles sur la marine française, publiés récemment dans quelques journaux de Paris, ont eu pour effet de donner, non seulement aux chevaux et aux alarmistes anglais, les armes et les arguments dont ils avaient besoin pour agir sur l'opinion, mais même de vaincre la résistance des gens plus calmes, et de forcer l'Amirauté et surtout le gouvernement anglais à se lancer résolument dans une voie nouvelle, en ce qui concerne le programme des constructions navales à entreprendre dans un avenir immédiat.

Le *Daily News*, dans un article publié ces jours-ci, et écrit dans un ton sibyllin qui convient à un organe qui peut passer pour recevoir parfois des inspirations officielles, fournit à cet égard des indications évidemment destinées à rassurer l'opinion publique en général et un grand nombre de partisans du gouvernement en particulier.

On oublie trop aisément, ici, que le parti libéral, au Parlement anglais et en dehors du Parlement, est composé d'un grand nombre de manufacturiers, d'armateurs et de commerçants riches, ayant dans les entreprises commerciales et industrielles de la Grande-Bretagne et de ses colonies de très gros intérêts; ils mettent à les défendre et à soutenir une ardeur aussi grande qu'en peuvent mettre à la protection des intérêts agricoles et de la propriété foncière les tories les plus intransigeants et les membres de la Chambre des Lords les plus réactionnaires. Attaquer ou simplement menacer les intérêts de ces partisans du gouvernement actuel, c'est les pousser à exercer sur le ministère une pression d'autant plus redoutable qu'elle met immédiatement en danger l'existence même du Cabinet; et il arrive invariablement ceci, c'est que, dès que l'on touche aux intérêts commerciaux, maritimes et coloniaux de l'Angleterre, un gouvernement libéral est obligé de se montrer beaucoup plus énergique et résolu qu'un gouvernement conservateur, sous peine de voir aussitôt sa majorité lui échapper et faire cause commune avec ses adversaires.

Voilà pourquoi, aussi longtemps qu'il n'a été question en Angleterre d'une augmentation de la marine qu'au point de vue purement politique et militaire, le parti libéral et le gouvernement de M. Gladstone se sont montrés très calmes et très froids. Mais, dès qu'il a été question de construire, dans les autres pays, de nombreux croiseurs rapides, destinés à harasser le commerce maritime de l'Angleterre sur tous les points du globe et que les intérêts commerciaux se sont sentis menacés, même d'une façon hypothétique, le gouvernement de M. Gladstone n'est aussitôt trouvé dans la nécessité de rassurer et ses adversaires et surtout ceux de ses partisans les plus influents et les plus utiles.

De là, l'article du *Daily News*:

"Poussées par les soupçons qu'ont fait naître nos desseins, dit l'organe libéral, d'autres puissances ont commencé à redoubler d'activité et nous sommes forcés de les suivre ou de nous laisser distancer. Le seul moyen d'empêcher le retour périodique de campagnes alarmistes et leurs conséquences coûteuses est de faire comprendre nettement que nous entendons sauvegarder notre existence nationale et notre commerce dont dépend notre existence, en ayant une marine suffisamment forte, et pas davantage.

"Pour cela, il faut mettre sur le chantier un cuirassé pour chaque cuirassé commencé par l'une ou l'autre des deux puissances qui pourraient agir de concert contre nous, et pour chaque croiseur construit par elles, il nous en faut construire deux. Cette nécessité a été tacitement, sinon expressément reconnue par tous les partis en Angleterre.

Le gouvernement prend donc le parti le meilleur en préparant une *augmentation continue et régulière annuelle*, grâce à laquelle notre marine sera toujours maintenue sur un pied égal aux flottes réunies de deux puissances étrangères quelconques."

EST-CE UNE PLAISANTERIE?—La justice espagnole, dit un journal de Paris, a trouvé un moyen ingénieux, pour arracher des aveux aux anarchistes récemment arrêtés.

Ceux-ci sont mis, le jour même de leur arrestation, au régime de la morue et du pain sans eau.

Au bout de quelques jours de ce régime, ils sont tourmentés par une soif dévorante.

On les amène alors devant le juge d'instruction qui a, devant lui, sur son bureau, bien en évidence, une carafe d'eau et un verre.

L'effet est irrésistible.

Le prisonnier se précipite instinctivement vers la carafe, mais les gardes le retiennent de force.

Le juge lui dit alors:

—Si vous me dites la vérité, si vous avouez tout, cette carafe vous appartient et on vous en donnera même une autre; mais si vous n'avouez pas, si vous ne dites pas la vérité, on continuera à vous donner du pain et de la morue sans eau.

L'anarchiste, torturé par la soif, ne résiste plus. Il raconte tout, afin de pouvoir faire cesser la soif qui le tourmente.

—Il n'y a pas un Parisien qui ne se rappelle la femme aux deux jambes de bois assise—depuis le temps, on peut dire située—boulevard des Capucines. Un ouvrage des plus curieux, intitulé *Un Anglais à Paris*, contient, à propos de cette mendiante, une très curieuse anecdote.

Du temps que Napoléon III n'était encore que le général Boulanger, lorsqu'il logeait à l'hôtel du Rhin, en 1848, et qu'il passait pour n'avoir pas le sou pour faire sa propagande, cette femme, à qui il faisait tous les jours l'aumône, l'arrêta une fois et lui dit:

—Monseigneur, j'ai quelques économies, trois mille francs. Voulez-vous que je vous les confie?

Le prince refusa et, devenu empereur, se souvenant de la bonne femme, il voulut lui faire une pension qu'à son tour elle refusa, ajoutant:

—S'il avait pris mes trois mille francs, ce serait autre chose.

—En Chine, on pratique, paraît-il, un moyen terme entre l'inhumation et l'incinération. On n'enterre pas les morts, on les dépose simplement sur le sol, dans une boîte quelconque, plus ou moins bien équarrie.

Il y a quelques jours, un étranger, se promenant aux environs de Shanghaï, trouva sur son chemin deux cercueils grossiers peints en rouge, et dont les planches devaient avoir servi d'abord à un tout autre usage, car l'une portait, en allemand, l'inscription: "Craint la chaleur", et l'autre était étiquetée: *Made in Germany*, (fabriqué en Allemagne).

Jusqu'où diable la *bière* allemande va-t-elle se nicher?

LES OISEAUX ET LA GUERRE.

L'archiduc Joseph, à qui est confié depuis quelque temps le commandement en chef des honveds hongrois, vient de raconter dans une soirée un épisode de la campagne de 1866, à laquelle il a pris part. Ce joli récit, qui pourrait s'intituler: "De l'utilité des oiseaux en temps de guerre," a été recueilli par un correspondant du *Nouveau Journal de Pest*, auquel nous l'empruntons:

Un jour que nous battions en retraite devant l'armée prussienne, nous établîmes nos cantonnements près d'un village de la Bohême dont le nom m'échappe pour le moment. A la nuit tombante, mes troupiers prirent le repos dont ils avaient grand besoin; moi seul je restai debout dans une maison de paysan où j'avais fixé mon quartier général, et j'étais en train de rédiger un rapport, lorsque je fus tiré de mes méditations par la voix du sous officier qui commandait le poste chargé de veiller à ma sûreté:

—Halte-là! Qui va là?

Au même moment, mon adjudant venait me prévenir qu'un tzigane venait d'arriver qui demandait à cor et à cri à me parler, disant qu'il avait une révélation importante à me faire, à moi en particulier. J'ordonnai de le faire entrer.

—Qu'y a-t-il, mon ami, qu'est-ce qui vous amène?

—Il y a que l'ennemi approche et qu'il va nous surprendre.

—Les avant-postes n'ont jusqu'ici rien remarqué de suspect ni d'inquiétant.

—Ils n'ont rien vu parce que l'ennemi est encore loin; mais il ne tardera pas à paraître, et alors malheur à nous!

—Ah! mais, mon ami, qui est ce qui vous a dit tout cela?

—Si Votre Altesse veut se donner la peine de se mettre à la fenêtre, elle sera bien vite renseignée. Tenez, regardez là haut; voyez-vous ces bandes d'oiseaux effarouchés qui viennent de la forêt et volent vers le Sud?

—Je les vois bien; et après?

—Après? Mais, Altesse, ne croyez-vous donc pas que les oiseaux dorment pendant la nuit aussi bien que les hommes? Soyez certain qu'ils ne prendraient pas leur vol s'ils trouvaient ce soir dans la forêt le repos et le calme qu'ils y trouvent habituellement. S'ils sont inquiets et s'ils prennent la fuite, c'est que l'ennemi a pénétré dans l'asile de la forêt et y a provoqué un mouvement et un tumulte qui les dérange.

—Bien, très bien, mon fils. Merci et bonsoir.

Je donnai aussitôt l'ordre de renforcer les avant-postes et d'alarmer le camp. Une heure après, l'ennemi était en vue, et les avant-postes engageaient le feu.

C'est ainsi que notre camp a été préservé d'une surprise par les observations intelligentes d'un tzigamne et l'inquiétude des oiseaux.

VINGT-SIX PRÉNOMS.

Les instructions ministérielles réglementant la tenue des registres de l'état civil n'ont apporté aucune limitation au nombre des prénoms que les parents peuvent donner à leurs enfants; ces instructions se bornent simplement à défendre de donner des prénoms bizarres dont il fut fait un si grand abus au moment de la Révolution.

Mais dans la pratique, il est rare que le chiffre des prénoms dépasse cinq ou six, les parents ayant reconnu qu'un grand nombre de prénoms peut être une source d'ennuis et de difficultés dans la vie courante. Cependant, les familles aristocratiques ont conservé l'usage de donner à leurs enfants de nombreux prénoms; au contraire, dans les familles juives la pluralité des prénoms est une exception.

A l'étranger, notamment en Italie, en Espagne, en Portugal, il n'est pas rare de voir figurer sur les registres de l'état civil des personnes dotées de dix et même quinze prénoms. Ces chiffres déjà très élevés ont été dépassés par un ex-sujet du roi Humbert dont le nom figure sur les listes des étrangers nouvellement naturalisés. Ce nouveau citoyen français, M. Campagna des Barons de Sartana, né à Naples, qui doit certainement détenir le record pour la longueur du nom, ne possède pas moins de vingt-six prénoms dont nous donnons, ci après, la liste à titre de curiosité:

Vincenzo, Salvatore, Maria, Gennaro, Francesco Sales, Francesco d'Assisi, Francesco de Paolo, Rocco, Michele, Crocifisso, Emiddio, Pasquale, Giovan, Giuseppe, Geltrude, Carlo, Gaetana, Alfonso, Ciro, Andres, Luigi, Gioran, Giuseppe, Geraldo, Antonio di Pava, Antonio Abatte.

Voilà certes une kyrielle de prénoms qui doit fortement ennuyer non seulement M. Campagna des Barons de Sartana lorsqu'il se trouve obligé de figurer soit comme partie, soit comme témoin dans un acte quelconque, mais aussi, les employés de l'état civil qu'il charge de recevoir ses déclarations.

DEUX JOURNALISTES CHEZ LES LIONS.

Un spectacle auquel il n'est pas donné souvent d'assister a eu lieu dernièrement à Genève, à la ménagerie Pianet. Outre le travail habituel du dompteur avec les animaux féroces, on avait annoncé que deux journalistes, M. Jules Monod, rédacteur à l'*Etincelle*, de Genève, et Ercole Mosti, de la *Tribuna*, de Rome, devaient entrer dans la cage centrale où ils joueraient une partie d'écarté pendant que le dompteur Pianet ferait travailler trois lions.

Naturellement, cette annonce alléchante avait attiré de nombreux spectateurs.

Après le travail habituel, M. Pianet fit entrer dans la cage centrale deux lionnes de quatre ans, Diane et Fédora, puis Sultan, lion de trois ans. MM. Monod et Mosti pénétrèrent rapidement; ils s'installèrent à une petite table placée au fond de la cage, en face du public, puis ils commencent leur partie sans la moindre émotion apparente. Ils brassent les cartes et annoncent les coups avec autant de tranquillité que s'ils avaient été installés au café; M. Mosti marque les résultats sur une ardoise. Pendant ce temps, le dompteur faisait évoluer les trois lions, qui paraissaient bien un peu surpris de voir ces visiteurs et manifestaient leur mécontentement par quelques grognements. Mais le "maître" ne les quitte pas du regard et empêche les fauves de s'approcher de trop près et de troubler la partie. Elle est d'ailleurs rapidement terminée. M. Monod gagne en faisant les cinq points sans que son adversaire ait marqué une seule fois. On fait rentrer les lions dans leur compartiment, et les deux amateurs, avant de se retirer, saluent l'assistance, qui répond par de vigoureux applaudissements bien mérités.

Une partie de la recette de cette "fête de la presse", comme on en voit peu, était destinée à une œuvre de bienfaisance.

AU PALAIS BOURBON.

On a annoncé la prochaine construction d'une nouvelle salle des séances pour les députés.

Le montant total du devis fourni par la questure de la Chambre, est de 4,500,000 fr.; ce crédit est jugé suffisant pour construire une salle spacieuse, où les députés ne seront plus empilés comme aujourd'hui, et où les dégagements seront plus vastes.

Le matériel de la salle actuelle servira en partie, notamment la tribune et le bureau présidentiel qui seront utilisés, ainsi que la sonnette du président qui a, du reste, été changée en novembre dernier.

Les tribunes seront plus spacieuses et l'on agrandira notablement celle des journalistes; avec le vaste terrain dont on dispose dans la cour de Bourgogne on peut, en effet, faire beau et grand.

Ajoutons enfin que la salle actuelle, entièrement refaite, servira de salon de conférences, où pourront avoir lieu les réunions plénières, provoquées par les événements.

—D'après le *Medical Directory*, il y a, en Angleterre, cette année, 1,013 docteurs en médecine de plus que l'année dernière. A Londres, on en compte actuellement 5,590, soit 183 de plus.

Photographies, crayons et autres travaux du genre exécutés promptement et avec soins par L. Robira, 245 Royale. Prix modiques, et satisfaction garantie.

LE PERSONNEL DE LA COUR DE RUSSIE.

Le personnel de la cour de Russie comprend actuellement 11 titulaires de premières charges: un grand chambellan, cinq grand-maîtres de la cour, un grand échanson, un grand-veneur, un grand-maréchal de la cour, un grand-écuyer tranchant et un grand-écuyer de la cour. Viennent ensuite 35 maîtres de la cour, 17 écuyers de la cour, 6 veneurs de la cour, 1 directeur des théâtres impériaux, 2 grands-maîtres des cérémonies, 16 titulaires faisant fonctions de maréchaux de cour, 1 maréchal de la cour, 25 faisant fonctions d'écuyers de la cour, 8 faisant fonctions de veneurs de la cour, 9 maîtres de cérémonies, 8 faisant fonctions de maîtres de cérémonies, 173 chambellans, 340 gentilshommes de la chambre, 24 médecins de la cour, 23 membres du clergé de la cour, 10 dames à portrait, 4 demoiselles d'honneur à portrait et 180 demoiselles d'honneur.

L'EMPEREUR DES PAYSANS.

Le correspondant, à Paris, du *Times* dit qu'un de ses amis qui revient de Russie, lui a donné d'intéressants détails sur une conversation qui aurait eu lieu entre le tsar et des personnes de la cour.

Ceux-ci discutaient le surnom qui conviendrait le mieux au tsar.

L'un d'eux proposa: Alexandre le juste.

—"Non! dit le tsar, je suis et je resterai l'empereur des paysans. Je ne sais, quant à moi, que deux hommes qui aient compris ce qu'est le véritable socialisme: Henri IV, qui rêva de donner la poule au pot à chacun de ses paysans; et peut être moi-même, dont la plus grande ambition est d'empêcher que mes paysans meurent de faim."

UNE ROUE GIGANTESQUE.—On va construire à Londres une roue d'acier gigantesque sur le modèle de celle de Chicago. La roue aura une hauteur de trois cents pieds. A sa périphérie seront attachées quarante voitures pouvant contenir chacune quarante personnes. Les quatre colonnes soutenant l'axe de la roue seront également en acier et contiendront huit plateformes, avec des restaurants, etc.

MRS. J. H. HORSNYDER, 152 Pacific Ave., Santa Cruz, Cal., écrit:

"Quand j'étais enfant et que j'allais à l'école à Reading, Ohio, j'eus une sérieuse attaque de fièvre cérébrale. A ma convalescence je n'aperçus que j'étais complètement chauve et pendant longtemps je craignis de rester ainsi pour toujours. Des amis me conseillèrent l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, ce que je fis, et bientôt mes cheveux

Commencèrent à pousser,

et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant tourné cependant du blond au châtain foncé."

"Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein peigne. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER,

et maintenant j'ai des cheveux d'un mètre de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu les mêmes bons résultats."—Mme. SIDNEY CARR, 1460 Regina St., Harrisburg, Pa.

"Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je sais que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure."—C. T. ARNETT, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

TELÉPHONE NO 479.

GONZALES & LAUDUMIEY.
DIRECTEURS FUNÉRAIRES
No 170 CHEMIN DU BAYOU.
21 fév 93—1 an

CARO.—Décédé, le 1er février, à 10 heures un quart, PIERRE MARIE MATHURIN CARO, âgé de 76 ans, natif de Nantes, France. Ses amis et connaissances et ceux de sa veuve Mme Louise Pain Caro sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu vendredi le 2 février, à 11 heures A. M. de sa dernière résidence No 232 rue Royale, coin St Philippe.

De la part de sa veuve et de son fils Emile Caro.

Les journaux de Nantes sont priés de reproduire cet avis.

LEFEBVRE.—Décédée, hier, lundi, 1er février, à 2 heures 30 de l'après midi, à l'âge de 79 ans, Mme Vve RAYMOND LEFEBVRE, née Laure Périlliat. Les amis et connaissances des familles Périlliat, Ernest Ducatel, M. E. Lepretre, O'Connell, Edgard Boisnier et Emile Lefebvre sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, vendredi, 2 février 1894, à 3 heures 30 de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 175 rue du Quartier, entre St-Claude et Tréme.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle de l'Aigle—No 275 rue Dauphine.—Nouvelle-Orléans, 1 février 1894.—Les officiers et les membres du Comité des funérailles sont requis de se réunir à leur salle, vendredi, 2 février 1894 à 2 30 h. A. M., pour assister aux funérailles de leur frère AUG. STIER.

Par ordre de
P. A. CAPDAU, Président.
J. A. DUREL, Secrétaire Archiviste.
W. H. AHLERT,
Chairman du Comité H. et B.
2 fév—1f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
199 rue Royale, coin Toulouse.

Avis important.

Le Concert et le Bal complimentaires de la Démocratie Française, ajournés depuis lundi dernier, auront lieu sans faute jeudi soir, 1er février, à la Salle de l'Union Française. Les invitations distribuées précédemment seront valables pour jeudi prochain. 30 jan—3f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans—Coin des rues White et Laharpe—Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1894.—L'élection annuelle pour Directeurs de la Compagnie pour servir pendant l'année courante, aura lieu le LUNDI, 5 février 1894, au bureau de la Compagnie de 10 heures A. M. à 2 P. M.
P. COUGOT,
27 janv—8f Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 1er janvier 1894.—L'élection annuelle des sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 5 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.
A. A. LELONG,
2jan— Caissier.

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
59 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

Des soumissions sont sollicitées:

1° Pour la construction d'une annexe au Y. M. G. C., bâtisse d'une galerie de tir et d'une allée pour jeu de quilles.

2° Erection d'usines pour l'électricité et l'installation pour lumières et éventaile électriques.

3° Erection d'une installation pour la production de la vapeur, pose de bouilloires et tout ce qui s'y rattache; le tout d'après les plans et spécifications enregistrés au bureau du secrétaire, au Y. M. G. C., bâtisse No 44 rue Nord Remparts. Le secrétaire y sera visible tous les jours de 9 heures A. M. à midi.

Les soumissions seront ouvertes le 7 février 1894, à 8 heures P. M., au bureau du secrétaire. Toutes les enchères sont requis d'être présents en la circonstance. Toutes les soumissions devront être cachetées et adressées au Comité de la Bâtisse, aux soins du Club.

Le Comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.
GEORGE G. BOHNE,
L. J. McLAUGHLIN,
J. B. FISHER, Chairman.
Comité de la Bâtisse.
21 janv—

Vient de paraître
L'Edition Américaine Hebdomadaire du Journal des Débats.
(32 pages et couverture format in 4°)
Comprend la revue complète des événements de la semaine, de très nombreux articles littéraires, des nouvelles et des romans, etc. Principaux rédacteurs: A. Dumas, L. Halevy, Laviss, Gérard, Vogüé, Brunetière, de l'Académie française, Jules Lemaître, de Mouzy, Leroy-Beaulieu, Charmes, Deschanel, Paul Bourget, de Parville, etc.
Abonnement $5 par an, remboursables en publicité donnant droit à une prime.
S'adresser à la librairie E. DENTU, 126 W. 25th st., New York. A sa succursale 1,608 rue Notre Dame, Montréal et à tous ses correspondants aux Etats-Unis et Canada. Spécimen gratuit envoyé par demande.
On demande de bons agents dépositaires pour la Louisiane.
19déc—3m—Dim Mar Je

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames.
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois lieis de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI
EUG. GAUPP, Propriétaire. **BAINS**
27 juil 1 an

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, un grand assortiment de Diamants en tous genres, Argenterie pure, Montres, Pendules, Lunettes, Jumelles, Orfèvrerie, etc., etc., qu'il offrira à des prix exceptionnellement réduits.
14déc 93—1an

E. BARBIER,
Pour les Fêtes de Noel
Et du Jour de l'An.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Pince nez, Lunettes, Lorgnettes, etc.

60 Rue Royale,
Entre Bienville et Conti.
1er déc 93—1an

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Office formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre redan le ressort de leur art.
Sans du malade satisfaisante.

GEO. JURGENS,
Importateur et marchand de Whiskies de 1ère qualité (Kentucky rye)
39 RUE TCHOUPITOULAS.
Seul agent pour la vente du Buss White Label Ale.
Escompte libéral fait aux marchands en gros.
23 déc—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle Orléans, La.
5 nov—

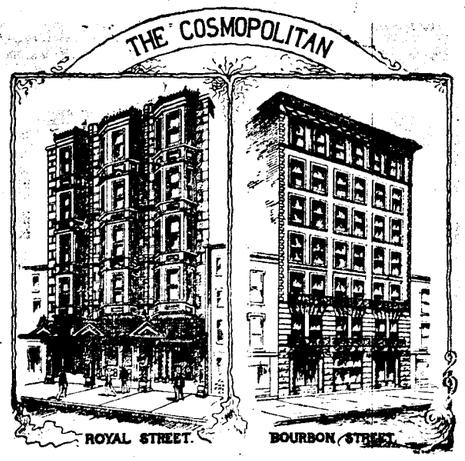

Cosmopolitan Hotel Annex,
16 ET 18 RUE BOURBON.
L'Hôtel le plus Beau et le plus Moderne qu'il y ait aujourd'hui au Sud. Chambres, seules et en suite, avec bain et toilette. A l'épreuve du feu et chauffé à la vapeur. Sera prêt à recevoir les visiteurs le
Samedi, 3 Février.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle $5,890,329
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127 ..... RUE DE LA COMMUNE 127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessous tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier. M. ERNEST CASSARD, Payeur.
16 sept—1an

TRENTE-HUITIÈME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurances du Sun Mutual,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

NOUVELLE-ORLEANS, 1er Janvier 1894.

Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1893.

Primes reçues	$721 545 09		
Des risques d'incendie	41,796 44		
Des risques de rivières	14,484 10		
		$777,826 03	
A ajouter non terminées de 1893		209 085 99	
A déduire—		$986,962 02	
Réservé pour non terminées de 1893	208,626 70		
Primes retournées	136 730 48		
Réassurances	151,725 96		
		497,083 14	
A ajouter—			$489,778 88
Reçu pour intérêts		40,581 34	
Reçu pour loyers		3,442 80	
			44,024 14
Total net des recettes			$533 803 02
Commissions	$62,292 77		
Taxes et licences	8,043 32		
Dépenses	82,497 23		
Pertes—			$152,833 32
Pertes d'incendie payées	223,635 07		
Pertes de rivières payées	1,211 26		
Pertes maritimes payées	1,960 11		
Pertes totales payées	227,307 04		
Pertes non payées	54,598 85	281,905 89	
10 pour cent de dividende sur le fonds capital payés durant l'année	49,940 00		
Taxes sur l'actif	6,564 96	56,404 96	
			$491,144 17
Profit net sur les opérations de 1893			$42,659 85

ACTIF.

— BONS —	Valeur au Pair.	Valeur du Marché.
Bons de l'Etat de la Louisiane	$159,000 00	$151,845 00
Extended Bonds consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans	252,000 00	254,490 00
Bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans	21,160 00	55,125 00
Bons constitutionnels de la ville de la Nlle-Orléans	50,000 00	50,000 00
Bons de la ville de la Nouvelle Orléans	12,600 00	12,600 00
Bons de la ville de la Nouvelle Orléans	10,000 00	13,500 00
Bons de 1re hypothèque de la Odd Fellows' Hall Association	5,000 00	5,000 00
Bons de 1re hypothèque du Bataillon Washington Artillery	1,500 00	1,500 00
Bons de 1re hypothèque du New Orleans City Water Works	5,000 00	5,750 00
Bons de 1re hypothèque de la Christ Church de la Nouvelle Orléans	1,000 00	1,000 00
Bons de 1re hypothèque de la